



# Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION  
CITOYENNE DE LA RÉGION  
DE COATICOOK

N° 43 NOVEMBRE 2016



## INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION  
ÉLECTRONIQUE DU CRIEUR PUBLIC  
SUR LES SITES SUIVANTS :

[coaticook.ca](http://coaticook.ca)  
[mrecoaticook.qc.ca](http://mrecoaticook.qc.ca)

PHOTO : LISETTE PROULX, CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

## 02

### NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles  
du conseil municipal.

## 03

### NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles  
du conseil de la MRC.

## 04

### À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité  
et les prochaines activités.

## 09

### À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

## 14

### INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique  
pour la population de Coaticook  
ou de l'ensemble de la MRC.

## 16

### CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

## 18

### OFFRES D'EMPLOI

## 19

### AVIS PUBLICS

## CONSEIL DE VILLE

### LE 14 NOVEMBRE 2016

Cette déclaration sur la situation financière de la Ville de Coaticook est conforme à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* et l'article 11 et de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*. Ce rapport doit être déposé quatre semaines avant l'adoption du budget par le conseil. Il doit faire le lien entre l'exercice financier précédant celui de l'année en cours et celui relatif à l'année à venir.

## LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS 2015

À son budget 2015, la Ville de Coaticook avait prévu pour ses activités financières des revenus et des dépenses de fonctionnement équilibrés de 20 741 747 \$. L'exercice s'est terminé avec un surplus de 974 630 \$. Ce surplus s'explique principalement par des revenus non prévus.

Au 31 décembre 2015, le surplus accumulé non affecté était de 4 471 598 \$ et le surplus affecté était de 417 018 \$. Toujours au 31 décembre 2015, le capital non engagé du fonds de roulement était de 1 864 720 \$. Le solde disponible pour le revenu reporté de réfection et d'entretien de certaines voies publiques était de 419 014 \$.

Au 31 décembre 2015, la dette nette totale sans les organismes contrôlés s'établissait à 11 489 526 \$, une hausse de 5 755 595 \$. Cette augmentation s'explique par l'emprunt pour l'usine de traitement d'eau potable Marcel-Benoit.

Les investissements et la dette évoluent en conformité avec la Politique de gestion portant sur l'utilisation du financement et la constitution de réserves financières adoptée le 10 mars 2015.

De l'avis de l'auditeur indépendant, les états financiers présentaient une image fidèle des résultats de la Ville pour 2015 ainsi que de sa situation financière au 31 décembre de cette même année.

## ESTIMATION DES RÉSULTATS POUR 2016

Pour l'année 2016 qui se termine, les différents services municipaux ont été à même de respecter les budgets qui leur avaient été alloués. Nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté.

## PROGRAMME DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 impliquait des

dépenses souhaitables de 65 671 975 \$, réparties de la façon suivante :

2016	14 913 812 \$
2017	46 049 240 \$
2018	4 708 923 \$

Pour l'année 2016, les investissements prévus de 14 913 812 \$ étaient assurés par diverses sources de financement.

Comme chaque année, seulement une partie des travaux indiqués au programme ont été effectués en 2016, d'autres reportés à des exercices futurs, en fonction de leur priorité et des capacités de les financer.

Parmi les projets les plus importants réalisés en 2016, nous retrouvons :

- la reconstruction du chemin Bilodeau sur une distance de 3,4 kilomètres au coût de 856 263 \$ payé à même les redevances de carrière et sablière et de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook;
- la reconstruction des infrastructures d'aqueduc et d'égout pour les rues Saint-Paul Est au coût de 850 000 \$ et Monseigneur-Durand au coût de 600 000 \$ qui seront payés par la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018 (TECQ);
- l'implantation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques;
- l'implantation de compteurs d'eau pour les industries et les grands utilisateurs;
- la mise à niveau des terrains de tennis au parc Yvon-Lemieux;
- la construction d'un bloc de service à la plage du lac Lyster;
- la contribution financière de 25 000 \$ pour la reconstruction du parc-école Saint-Luc (Barnston).

## LES CONTRATS LIANT LA VILLE À DIVERSES ENTREPRISES

La Ville de Coaticook est liée, par contrat, à diverses entreprises. En vertu de la loi, ces contrats doivent être divulgués à la population. C'est donc avec plaisir que nous vous informons de la disponibilité d'une liste de ces contrats conclus depuis un an, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 octobre 2016, et comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de même que d'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant et comportant une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Ces dernières sont disponibles à l'hôtel de ville.

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

La rémunération annuelle des élus pour l'année 2016 est la suivante :

La rémunération annuelle du maire est de 31 360 \$ avec une allocation de dépenses de 15 680 \$.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 10 456 \$ avec une allocation de dépenses de 5 228 \$.

## ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2017

### et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019

Depuis plusieurs semaines, les responsables du service administratif et extérieur sont à travailler sur le budget 2017 et sur le programme d'investissement en immobilisations 2017-2018-2019.

Le conseil municipal, le directeur général et le trésorier ont tenu une journée de réflexion annuelle au début du mois d'octobre afin d'établir les bases de l'élaboration du budget 2017. L'exercice permet d'établir les niveaux de service offerts aux citoyens et permet à chacun des membres du conseil d'exprimer leurs idées et d'exposer leurs projets aux autres élus.

Voici différentes orientations que le conseil a prises lors de cette journée :

- Augmenter les investissements en rechargement dans les chemins ruraux de la municipalité;
- Aller de l'avant avec le projet de réaménagement du parc situé au coin des rues Child et Main;
- Appuyer le projet de la future résidence Hestia qui offrira des logements adaptés pilotés par l'Association des personnes handicapées et qui sera située sur la rue des Ruisselets et à laquelle la municipalité participe financièrement par le don du terrain et de son remblai si nécessaire;
- Appuyer financièrement la construction future de l'immeuble locatif situé sur les terrains vacants de la rue Child. Le promoteur est l'Office municipal d'habitation.

De plus, au cours de l'année 2017, la Ville de Coaticook posera les premiers jalons du poste de transformation d'électricité 120 kV. Rappelons que ce poste permettra d'augmenter la capacité d'alimentation de la Ville de Coaticook tout en ayant une meilleure qualité d'électricité. Par ailleurs, la rentabilité d'Hydro-Coaticook sera accrue avec ce poste.

L'année 2017 annonce pour la Ville de Coaticook le début des négociations avec ses employés syndiqués et cadres dont la convention collective se termine le 31 décembre 2017.

Pour finir, des efforts seront faits en 2017 afin de faire connaître les qualités de la ville auprès de futurs résidents. Il y a un grand manque de main-d'œuvre et nous croyons que nous avons ce qu'il faut pour attirer des travailleurs.

Je vous remercie encore une fois pour l'appui que vous nous témoignez. Je tiens à souligner l'excellent travail d'équipe au sein du conseil, en étroite collaboration avec l'administration municipale, et ce, dans l'intérêt des Coaticookoises et des Coaticookois.



## RÉVISION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DE COATICOOK

Il est prévu d'entamer une démarche de révision de la Politique culturelle de la MRC de Coaticook au cours de l'année 2017. La politique culturelle actuelle de la MRC, dont les objectifs généraux sont l'accès et la participation des citoyens à la culture, l'affirmation de l'identité culturelle, l'intégration des valeurs et la convergence des compétences, remonte à 2005.

## SOUTIEN FINANCIER SUR TROIS ANS POUR LE PROJET DE TRAVAILLEUR DE RUE

Le conseil de la MRC a accepté de s'engager sur une période de trois ans pour le maintien du financement annuel de 15 000 \$ qu'il octroie depuis quelques années au projet Travailleur de rue. Cet engagement financier se fait envers l'Éveil, ressource communautaire en santé mentale, qui chapeaute maintenant le projet.

## ADOPTION DE LA NOUVELLE ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Sur une base annuelle, la MRC de Coaticook conclut avec le ministère de la Culture et des Communications une entente de développement culturel qui permet le financement de différents projets répondant aux objectifs établis. Il est possible pour des partenaires de se joindre à cette entente pour la réalisation de certains projets. L'entente 2017, qui s'élève à plus de 80 000 \$, permettra entre autres des projets de sensibilisation, de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager par de la formation pour les propriétaires de bâtiments, les comités consultatifs en urbanisme (CCU) et les élus, l'élaboration de panneaux historiques, etc. Au total, ce sont dix partenaires (municipalités, organismes culturels) qui se sont joints à cette entente pour l'année 2017.



La maison Sheard, rue de l'Union

## FORUM DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE



Dans le cadre de la démarche de Plan de développement de la zone agricole (PDZA) menée par la MRC, un forum aura lieu le **mardi 6 décembre 2016, de 9 h 30 à 15 h, à la salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton** (1375, chemin Favreau). Cet événement a pour but de permettre à tous ceux qui se sentent concernés par l'agriculture et par son avancement de venir parler d'actions locales et concrètes à mettre en place pour le développement des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture de notre territoire. Le nombre de places étant limité, les intéressés sont priés de s'inscrire à [info@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:info@mrcdecoaticook.qc.ca) ou par téléphone au 819-849-7083, poste 221.



## À L'AFFICHE

# UNE NOUVELLE PROGRAMMATION QUI N'A PAS FROID AUX YEUX!

LOISIRS

**ACTI-SPORTS**  
MRC Coaticook

À surveiller le 4 décembre prochain, le lancement de notre programmation hiver 2017 dans le cadre de la Fête de la famille qui prendra place à l'école secondaire La Frontalière. Début des activités libres le 9 janvier, suivi des cours à partir du 16 janvier.



Une programmation remplie de suggestions pour une remise en forme après-fêtes. Du 12 au 21 décembre, profitez de notre période de prévente pour économiser 10 % sur tous vos achats. Une occasion rêvée d'offrir en cadeau à l'être cher un abonnement pour la salle d'entraînement et les activités libres.

**Une grande nouveauté pour 2017 : le rabais escalier.** Plus les membres d'une même famille s'inscrivent, plus le rabais augmente! Plus on achète d'activités, plus le rabais augmente! Bref, plus on bouge, plus on économise!

Plus d'information sur notre site Internet à [actisportscoaticook.ca](http://actisportscoaticook.ca) dès le 4 décembre. Recevez en primeur notre programmation en vous abonnant en ligne à notre Acti-Infolettre.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'EXPOSITION VALLÉE DE LA COATICOOK

L'assemblée générale annuelle de l'Exposition Vallée de la Coaticook se tiendra le mercredi 23 novembre 2016 à 20 h au CRIFA. Si vous avez des suggestions ou commentaires constructifs au sujet du rodéo ou de l'Expo en général, venez vous faire entendre. Le conseil d'administration de l'Expo vous attend en grand nombre. Au plaisir de vous rencontrer!

125, rue Morgan, Coaticook, Qc, J1A 1V6 | [expocoaticook@videotron.ca](mailto:expocoaticook@videotron.ca) | 819-849-6010

FAMILLE

# MRC Coaticook FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE 2016



DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2016  
**DE 11 H À 15 H 30**  
À L'ÉCOLE LA FRONTALIÈRE

**LÉGER GOÛTER SERVI SUR PLACE!**

**12 H 30 :** ARRIVÉE DE PÈRE ET MÈRE NOËL

**14 H :** TIRAGES DES PRIX

Prix de participation, cadeaux, jeux gonflables, maquillage, bricolage, jeux d'antan et bien plus! Entrée gratuite! Information au 819-849-9166.

### RAPPEL

Vous avez jusqu'au 18 novembre pour vous inscrire auprès de votre municipalité pour les prix qui seront tirés lors de la Fête de la famille. Contactez votre municipalité!

DÉVELOPPEMENT

**EXPO**  
VALLÉE DE LA  
COATICOOK



## FORMATION HÉROS EN TRENTÉ<sup>©</sup>



Lorsqu’une personne est victime d’une fibrillation ventriculaire, sa survie dépend de la rapidité d’action de la part des témoins; la première chose à faire est de composer le 911 et d’amorcer le plus rapidement possible la réanimation cardiorespiratoire (RCR). La RCR est essentielle, puisqu’elle permet au cerveau de recevoir un apport d’oxygène minimal, retardant ainsi des dommages cérébraux irréversibles.

La RCR et la défibrillation sont des maillons vitaux de la chaîne de survie. Si elles ne sont pas administrées rapidement et efficacement, la victime n’a que peu d’espoir de retrouver une vie normale.

Le CIUSSS de l’Estrie – CHUS offre des formations gratuites de réanimation cardiorespiratoire (RCR/DEA). Le but étant de former le plus grand nombre de personnes possible en RCR et de les sensibiliser à l’utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA) dans l’ambition avouée d’augmenter le taux de survie des victimes d’arrêt cardiaque soudain et ainsi devenir la capitale mondiale de la survie lors d’un arrêt cardiorespiratoire (ACR).

### DESRIPTIF DE LA FORMATION HÉROS EN TRENTÉ<sup>©</sup>

Le programme Héros en trenté<sup>©</sup> a été mis sur pied par le ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec la Fondation des maladies du cœur et de l’AVC et la Corporation d’Urgences-santé. Cette courte formation consiste à apprendre une version simplifiée de la RCR : une méthode simple et efficace qui utilise seulement le massage cardiaque, sans la ventilation bouche-à-bouche. De plus, les participants apprennent l’importance et la simplicité d’utilisation des défibrillateurs externes automatisés (DEA).

La formation Héros en trenté<sup>©</sup>, d’une durée de 30 minutes, prépare à intervenir rapidement auprès d’un adulte en arrêt cardiaque, et ce, jusqu’à l’arrivée des secours.

### ÇA VOUS INTÉRESSE?

**23 NOVEMBRE DE 18 H 30 À 20 H 30**



Salle du conseil de l’hôtel de ville de Coaticook  
(150, rue Child, 3<sup>e</sup> étage)

Formation gratuite | Aucune inscription requise

Une formation débutera toutes les 30 minutes

Pour plus d’information, contacter Shirley Lavertu  
au 819-849-2721, poste 256

Dans le cadre du projet Découvrir pour mieux comprendre, le Comité sur les enjeux de la main-d’œuvre, en partenariat avec Actions interculturelles, est enchanté de vous présenter Belma

## DE SARAJEVO À COATICOOK LE PARCOURS D’UNE FEMME INSPIRANTE

**Découvrir  
pour mieux  
comprendre**

**PERSÉVÉRANTE  
RECONNAISSANTE  
COATICOOKOISE**



**Éducatrice à l’enfance au centre de la petite enfance (CPE) L’Enfantillage de Coaticook, Belma Alic nous raconte son parcours, qui l’a menée de la Bosnie au Québec.**

Diplômée du Cégep de Sherbrooke en techniques d’éducation à l’enfance depuis 2007, elle travaillait également auprès des enfants en Bosnie, leur enseignant la musique.

La décision de quitter son pays au début des années 2000 n’a pas été facile pour cette Bosnienne d’origine, au Québec depuis maintenant 14 ans. « Quitter tout, aller dans un pays dont on ne connaît pas la langue, où on n’a pas de profession, à 29 ans en compagnie de son enfant de 7 ans, ce n’est pas une décision que l’on prend à la légère. » La guerre qui a divisé la Yougoslavie a duré près de quatre ans entre 1992 et 1996, et a entraîné le déplacement de plusieurs familles, mais également fait de nombreuses victimes. On estime à 300 000 le nombre de morts et à environ 4 millions celui des déplacés. Mme Alic et son fils font partie des 6 000 réfugiés accueillis par le Canada.

C’est donc à la suite d’un processus de deux ans où s’enchaînent les examens médicaux, les entrevues et de longues périodes d’attente que mère et fils arrivent finalement au pays le 23 avril 2002. Ils sont accueillis par le frère de la jeune femme, établi à Sherbrooke depuis déjà quelques années.

### L’apprentissage du français, une priorité

Déterminée à s’intégrer dans son nouveau milieu, Mme Alic suit les cours de francisation dès son arrivée. Pendant deux ans, elle étudie les règles de grammaire, les exceptions à la règle et ce fameux accent québécois. « La langue, c’est une chose sur laquelle j’ai mis beaucoup d’énergie. Quand

on commence à apprendre le français, c’est très difficile, confie-t-elle humblement. Il y a certains sons que nos cordes vocales ne sont pas capables de produire. J’ai travaillé beaucoup avec mon fils pour la prononciation. Il m’a aidée. Il m’a corrigée. Bien parler le français a toujours été une priorité et un moyen d’intégration très important. »

C’est au cours de ses études collégiales en éducation à l’enfance que sa mère la rejoint au pays, afin de pouvoir la soutenir pendant le processus. La transition de la francisation au parcours régulier du cégep n’est pas des plus facile pour l’éducatrice en devenir. « Mais grâce à l’aide de mes professeurs et des autres personnes de mon groupe, j’ai réussi mon DEC », ajoute-t-elle fièrement. Mme Alic fait partie du Service de remplacement des Cantons de l’Est depuis qu’elle a terminé ses études. Elle est donc remplaçante dans différents centres de la petite enfance, tel que L’Enfantillage situé sur la rue Merrill.

### Coup de cœur pour Coaticook

Pour quelle raison a-t-elle fait le choix de s’établir à Coaticook? Pour l’amour, bien entendu. Elle partage aujourd’hui la vie de Raynald Drolet, conseiller municipal et propriétaire de Taxi 300 Coaticook. Cette compagnie, qu’ils ont mise sur pied ensemble, a d’ailleurs fêté ses quatre ans cette année. « Je n’ai trouvé que des points forts en déménageant ici », dit-elle.

Le parcours de Mme Alic, qui l’a menée de Sarajevo à Coaticook, n’a pas été des plus facile, mais elle a toujours su trouver la motivation de continuer. « Parce que je voulais être un modèle d’intégration pour mon fils », affirme-t-elle. Défi qu’elle a certainement su relever haut la main.



Développement économique Canada appuie financièrement la SADC de la région de Coaticook



## CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL

LE BONHEUR SE PARTAGE, FAITES UN GESTE D’ENTRAIDE!

FAMILLE



Comme chaque année, le Centre d’action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) invite la population à participer à la Campagne des paniers de Noël qui se déroule du 14 novembre au 23 décembre 2016 sous la coprésidence d’honneur de Gaétan Labelle et Jacinthe Thibeault, du groupe SFGT de Coaticook.

La Campagne des paniers de Noël est composée de quatre activités :

- La collecte de denrées non périssables et produits de première nécessité dans plusieurs commerces et établissements de la MRC;
- La Grande Guignolée des médias, le jeudi 8 décembre dans les rues de Coaticook;
- La Grande Cuisine collective des fêtes qui permet aux familles de cuisiner tourtière, pâté au poulet et croustade aux pommes pour 10 \$ par famille. Elle se tiendra le mardi 13 décembre au Centre communautaire Élie-Carrier, à Coaticook. Les inscriptions sont ouvertes jusqu’au 9 décembre : on s’inscrit au 819-849-7011, poste 201;
- La récolte d’argent par le moyen de « cannes » de dons bien identifiées qui seront placées dans certains commerces et établissements.

Rappelons que cette campagne vise à permettre le don de paniers de Noël et à assurer le service de dépannages alimentaires du CAB tout au long de l’année. Tout l’argent et toutes les denrées recueillis ne servent que dans ce but.

La population peut donner des denrées non périssables aux endroits suivants :

- Barnston-Ouest : Centre communautaire de Way’s Mills
- Coaticook : Centre d’action bénévole, IGA, Tim Hortons, Tigre Géant, pharmacie Jean Coutu, pharmacie Brunet, Cabico, Centre communautaire Élie-Carrier, Collège Rivier,

La Frontalière, écoles primaires, la Maison familiale, Géo Sheard, Banque Royale (à partir du 1<sup>er</sup> décembre), dépanneur Baldwin

- Saint-Herménégilde : dépanneur Variétés Delorme et filles
- Saint-Malo : hôtel de ville et école primaire
- Autres municipalités : écoles primaires

De plus, il est conseillé de donner des « ensembles ». Par exemple : des pâtes alimentaires avec de la sauce, du dentifrice avec une brosse à dents et du rince-bouche, etc.

En dehors des points de collecte de denrées, plusieurs autres partenaires collaborent à la campagne : Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l’Estrie, Centre hospitalier de la MRC-de-Coaticook, Cercle des Fermières de Saint-Marc, Chevaliers de Colomb de Coaticook, Chevaliers de Colomb de Compton, Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook, radio CIGN, Club Lions de Coaticook, Filles d’Isabelle, MRC de Coaticook, paroisse Notre-Dame-de-l’Unité, *Le Progrès de Coaticook*, Promutuel, Rues principales, paroisse l’Unité-des-Saints-Apôtres et la Ville de Coaticook, ainsi que de nombreux bénévoles. Merci à tous!

Finalement, notez que le CAB est à la recherche de bénévoles pour la Guignolée des médias et la Grande Cuisine collective des fêtes. Pour donner quelques heures de votre temps, contactez Olivier Girondier au 819-849-7011, poste 215, ou à [benevoles@cabmrccoaticook.org](mailto:benevoles@cabmrccoaticook.org).

Nous vous invitons donc à soutenir à la campagne *Le bonheur se partage, faites un geste d’entraide!* afin de venir en aide aux familles qui éprouvent des difficultés financières en cette période des fêtes et tout au long de l’année. Ensemble, il nous est possible de faire une différence.

LOISIRS

## MATINÉE DE SCRABBLE À LA BIBLIOTHÈQUE

À l’occasion de la Journée internationale du jeu à la bibliothèque, venez scrabbler en groupe au salon de lecture de la Bibliothèque Françoise-Maurice. Le 19 novembre à compter de 9 h 30, les membres du club de Coaticook Les Mots de gorge vous invitent à prendre part à une partie de scrabble en formule duplicate où se mêlent mots et chiffres, stratégie et plaisir!

Passionnés de jeux de lettres, amateurs de jeux de société et autres curieux de tous âges, vous êtes conviés à participer à cette partie amicale et à découvrir une formule de jeu amusante et pourtant méconnue. Bienvenue à tous!

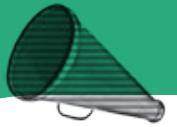
Information : Gisèle Chouinard, 819-849-6230

LOISIRS

## LES EXPLOITS DE JOSÉE BÉLANGER MIS À L’HONNEUR



Le 3 décembre prochain, la Ville de Coaticook souhaite rendre un hommage particulier à notre athlète olympique, Josée Bélanger. Pour ce faire, nous demandons à la population de venir en grand nombre au chalet de soccer du parc Laurence à 14 h 45. Plusieurs surprises attendent Josée. Ce sera une chance de la rencontrer. Nous vous y attendons en grand nombre!



# SALON DE L’ARTISAN

CULTURE



Le Pavillon des arts est heureux encore cette année de vous inviter à venir au Marché de Noël encourager les artisans de tous les coins de la province qui vous attendent les 3 et 4 décembre 2016, de 10 h à 16 h, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Une multitude d’idées-cadeaux originales, concoctées par les artisans, se retrouveront dans la petite salle des grandes occasions afin de vous offrir une panoplie d’articles tels que bijoux, chocolats, chapeaux, savons artisanaux, tableaux décoratifs, peinture sur bois, cartes de souhaits, miel, articles de tricot et de tissage, chandelles, jeux de bois, articles en cuir, décorations champêtres et j’en passe. Vous trouverez certainement l’article original à offrir.

Sur place, les Fermières de Saint-Jean seront présentes afin de vous offrir quelques bouchées ou pour apporter de petites merveilles maison pour vos réceptions.

Une animation de Hula-Hoop avec Johanne Dugrenier sera également offerte le samedi en après-midi. C’est le temps de venir essayer cet exercice en famille.

Venez goûter l’ambiance au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

Bienvenue à tous!



**GUIGNOLÉE DES MÉDIAS 2016**  
**JEUDI 8 DÉCEMBRE**  
 SOYEUX GÉNÉREUX!





# DIMANCHE 20 NOVEMBRE RENDEZ-VOUS POUR LA 7<sup>E</sup> ÉDITION DES CHŒURS DE WATERVILLE

Avec la présentation d’ensembles vocaux qui n’ont jamais foulé les planches des Chœurs de Waterville et un partenariat appétissant avec la Société d’histoire de Waterville, cette 7<sup>e</sup> édition est à ne pas manquer!

## DÉJEUNER-BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ D’HISTOIRE DE WATERVILLE

Le comité de la Société d’histoire de Waterville vous invite à participer à son déjeuner-bénéfice à saveur d’antan, le 20 novembre de 10 h à 12 h, au Club de golf de Waterville. Exposition de photos d’époque, galettes de sarrasin et mélasse sont entre autres au menu afin d’amasser des fonds pour les projets de l’organisme.

## UNE PROGRAMMATION EXCEPTIONNELLE

Les Chœurs ont fait peau neuve cette année en matière d’ensembles vocaux et c’est avec beaucoup de fierté que le comité vous présente une programmation professionnelle et de haut calibre. Présentés à l’église Unie de Waterville, les concerts vont comme suit :

### 13 H ATTAKKA DUO

Un duo piano et violon interprétant tantôt des pièces classiques, tantôt des pièces populaires en passant par des trames d’œuvres cinématographiques.



## BILLETS

### DÉJEUNER D’ÉPOQUE

CLUB DE GOLF DE WATERVILLE  
(600, CHEMIN DE COMPTON EST)

**Dimanche**  
**20 novembre de 10 h à 12 h**

**13 ans et plus : 20 \$**

**6 à 12 ans : 8 \$**

**5 ans et moins : gratuit**

### CHŒURS DE WATERVILLE

ÉGLISE UNIE  
(460, RUE PRINCIPALE SUD)

**Dimanche**  
**20 novembre à compter de 13 h**

**Prévente : 10 \$ (pour les trois concerts)**

**À la porte : 15 \$ (pour les trois concerts)**

**17 ans et moins : gratuit**

**Procurez-vous vos billets à l’hôtel de ville de Waterville, au 170, rue Principale Sud.**

Pour toutes les informations concernant les Chœurs de Waterville, suivez-nous sur Facebook à *ChœursdeWaterville* et sur le site de Waterville! On se dit à dimanche prochain!

### 14 H 30 MUSIQUE À BOUCHES

En nomination au dernier gala de l’ADISQ pour « Album de l’année — Traditionnel », le quintette réchauffera assurément l’ambiance!



### 16 H CHŒUR DE CHAMBRE DU QUÉBEC

Un ensemble de chanteuses et chanteurs professionnels qui vous épateront par la qualité de leur chœur et leur répertoire de musique sacrée et de Noël.

Rendez-vous sur [waterville.ca](http://waterville.ca) section « Tourisme » pour entendre des extraits de chaque ensemble.





## CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

### UN VASTE CHOIX DE LIVRES À BAS PRIX

Maintenant que tout est rangé pour l'hiver et que les feuilles sont ramassées, quoi de mieux qu'un bon livre pour passer à travers la grisaille de novembre en attendant les premiers flocons? Nous avons peut-être la solution pour vous!

Ouverte tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque, la boutique Aux Vieux Bouquins offre un vaste choix de livres usagés en très bon état et à bas prix. Les lecteurs ont aussi accès à un présentoir bien garni près du comptoir de prêt, ainsi qu'au Parc de la Gorge de Coaticook.

Information : 819-849-4013, poste 106  
[bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux\\_vieux\\_bouquins](http://bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins)



**Bibliothèque**  
Françoise-Maurice de Coaticook

### ENCORE DES BOULEVERSEMENTS DANS LES PÉRIODIQUES

En raison de compressions chez Quebecor Media, TVA Publications cessera de produire le magazine *Chez Soi* que nous avons sur nos rayons. La revue sera remplacée par *Maison & Demeure*, le pendant francophone de *House & Home*. Pour accéder à un plus vaste choix, nous vous invitons à consulter d'autres titres via Kinio, une ressource numérique accessible aux abonnés de la bibliothèque permettant l'emprunt de nombreux magazines en ligne au moyen de votre tablette ou de votre ordinateur.

## DU COMPOSTAGE BIEN FAIT DANS LA MRC

Par Monique Clément, chargée de projet en matières résiduelles

Saviez-vous que seulement 16 % des quelque 300 bacs de compostage inspectés par les enviroconseillers l'été dernier contenaient des erreurs? De plus, on a constaté qu'au moins 60 % des gens qui utilisent leur bac brun y déposent aussi des résidus de cuisine.

Des études québécoises démontrent que les bacs bruns sont principalement utilisés pour mettre en valeur des résidus de jardin. Les citoyens de la MRC de Coaticook se démarquent en y valorisant également les résidus alimentaires. C'est d'ailleurs ici qu'on en valorise le plus au Québec! Les enviroconseillers ont constaté et souligné ce bon comportement en apposant des « bravos » sur environ 60 % des bacs à compost inspectés l'été dernier.

### ENCORE DES MATIÈRES À VALORISER...

Malgré ces statistiques exceptionnelles, on peut encore composter davantage.

D'abord, les papiers souillés comme les serviettes de table, les papiers-mouchoirs et les papiers à main peuvent être compostés. On les retrouve très souvent dans la poubelle (78 % des bacs à déchets en contiennent), alors qu'ils pourraient être valorisés dans le bac brun. Ces papiers souillés peuvent également contribuer à réduire les odeurs dans les bacs bruns, alors aussi bien les composter.



ENVIRONNEMENT

Les résidus de cuisine doivent aussi être compostés. La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit le bannissement de toutes matières organiques de l'enfouissement d'ici 2020. Aussi bien prendre l'habitude de composter ces résidus dès maintenant. Plusieurs le font déjà, car environ 65 % des bacs à déchets inspectés cet été contenaient des résidus de cuisine.

### ATTENTION AU PLASTIQUE

Il y a encore un peu de confusion entre les sacs compostables et les sacs biodégradables. Près de 15 % des bacs à compost contiennent des sacs de plastique ou biodégradables. Je vous rappelle que seuls les sacs de papier et les sacs certifiés compostables (généralement fabriqué de fécule de maïs) sont acceptés dans les bacs bruns.

Ceux-ci comportent un logo de certification :



Les sacs de plastique ordinaire ainsi que les sacs biodégradables ou oxobiodégradables sont refusés. Ceux-ci compliquent grandement les opérations de compostage et de tamisage du compost.

Je tiens à remercier toute la population qui déploie des efforts quotidiens pour faire de la MRC de Coaticook une région modèle en matière de récupération et de compostage au Québec.



## À SAVOIR

# JOIGNEZ-VOUS AU CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-MARC

Si vous êtes une femme qui veut apprendre et transmettre ses connaissances en toute amitié auprès d'autres femmes dynamiques et fières de contribuer au partage des richesses artisanales, joignez-vous à nous le premier lundi de chaque mois au sous-sol de l'église Saint-Edmond.

Information :

Lise, 819-849-4605

Louise, 819-849-3633



LOISIRS



**DÉPOSER SON CHÈQUE  
PLUS RAPIDEMENT  
POUR EMILY**



**EN PAUSE**



**DÉPÔT MOBILE**  
PHOTOGRAPHIEZ,  
DÉPOSEZ  
Utilisez-le dans l'application  
Services mobiles Desjardins




Coopérer pour créer l'avenir

## THÉ DE NOËL AU MUSÉE BEAULNE DIMANCHE 4 DÉCEMBRE DE 17 H À 19 H

CULTURE

Le Thé de Noël, qui en est à sa 38<sup>e</sup> édition, offrira comme d'habitude l'occasion de s'imprégner de l'ambiance féerique des fêtes de fin d'année bien avant l'heure. L'atmosphère de rêve créée par les superbes décorations intérieures et extérieures sera propice au somptueux buffet, point d'orgue de cette activité.

La présidence d'honneur de l'événement est confiée cette année à la D<sup>re</sup> Vicky Désorcy, propriétaire de la Clinique chiropratique de Coaticook. Les membres du conseil d'administration et tout le personnel sont fiers de l'honorer pour saluer son implication dans la communauté et son indéfectible soutien au Musée Beaulne.

De plus, le tirage au sort de la Soirée de rêves aura lieu dans le cadre du Thé de Noël. Ce tirage sera effectué par le chef Dominic Tremblay du Café Massawippi, responsable de la soirée gastronomique offerte à la personne qui remportera le premier prix.

Information : 819-849-6560  
[museebeaulne.qc.ca](http://museebeaulne.qc.ca)





# SKIEURS ET RAQUETTEURS, SOYEZ PRÊTS : PLEIN AIR COATICOOK VOUS ATTEND!

LOISIRS

DÉVELOPPEMENT

Eh oui, Plein Air Coaticook et ses bénévoles seront prêts pour vous accueillir sur les pistes encore cet hiver. Nous avons six pistes de près de 30 km de différents niveaux de difficulté pour le ski de fond et trois sentiers pour la raquette. Vous savez sans doute que dès qu'on emprunte le rang 9, la neige est plus abondante. Nos visiteurs en sont ravis et ils apprécient l'état de nos pistes situées en forêt. La beauté du site ne laisse personne indifférent. Maurice Masson et Paul Boutin sont nos experts de l'entretien des sentiers. Ne manquez pas nos sorties nocturnes en ski ou en raquette avec feu de camp : des soirées mémorables.

Deux chalets rustiques sont disponibles. Le chalet d'accueil, où se trouve le point de départ des pistes, est situé à 4,3 km de Coaticook sur le chemin Lacourse (qu'on emprunte à partir du chemin Bellevue). Le camp Bélanger est sur la piste numéro 3.

Mille mercis aux propriétaires de terrains qui nous autorisent à circuler sur leurs terres, aux bénévoles

qui nous apportent une aide essentielle. Merci aussi à la Ville de Coaticook pour son aide financière, de même qu'à nos commanditaires. Ceci nous permet de maintenir nos abonnements à bas prix.

Les billets d'abonnement pour la saison sont en vente dès la mi-décembre chez Légufruits, au Foyer du Sport et au Parc de la Gorge. Nouveauté cette année, un seul billet est offert, valide pour le ski et la raquette, au coût de 25 \$. Avez-vous pensé l'offrir en cadeau de Noël? Les billets journaliers, qu'on se procure aux mêmes endroits, sont à 5 \$ et c'est gratuit pour les enfants et les étudiants.

Pour connaître la date d'ouverture des sentiers ou le détail de nos activités, pour consulter les cartes des pistes ou les conditions de ski, visitez notre site Internet à [pleinaircoaticook.ca](http://pleinaircoaticook.ca).

Nous espérons un hiver, un vrai, comme il y a deux ans, avec beaucoup de neige.

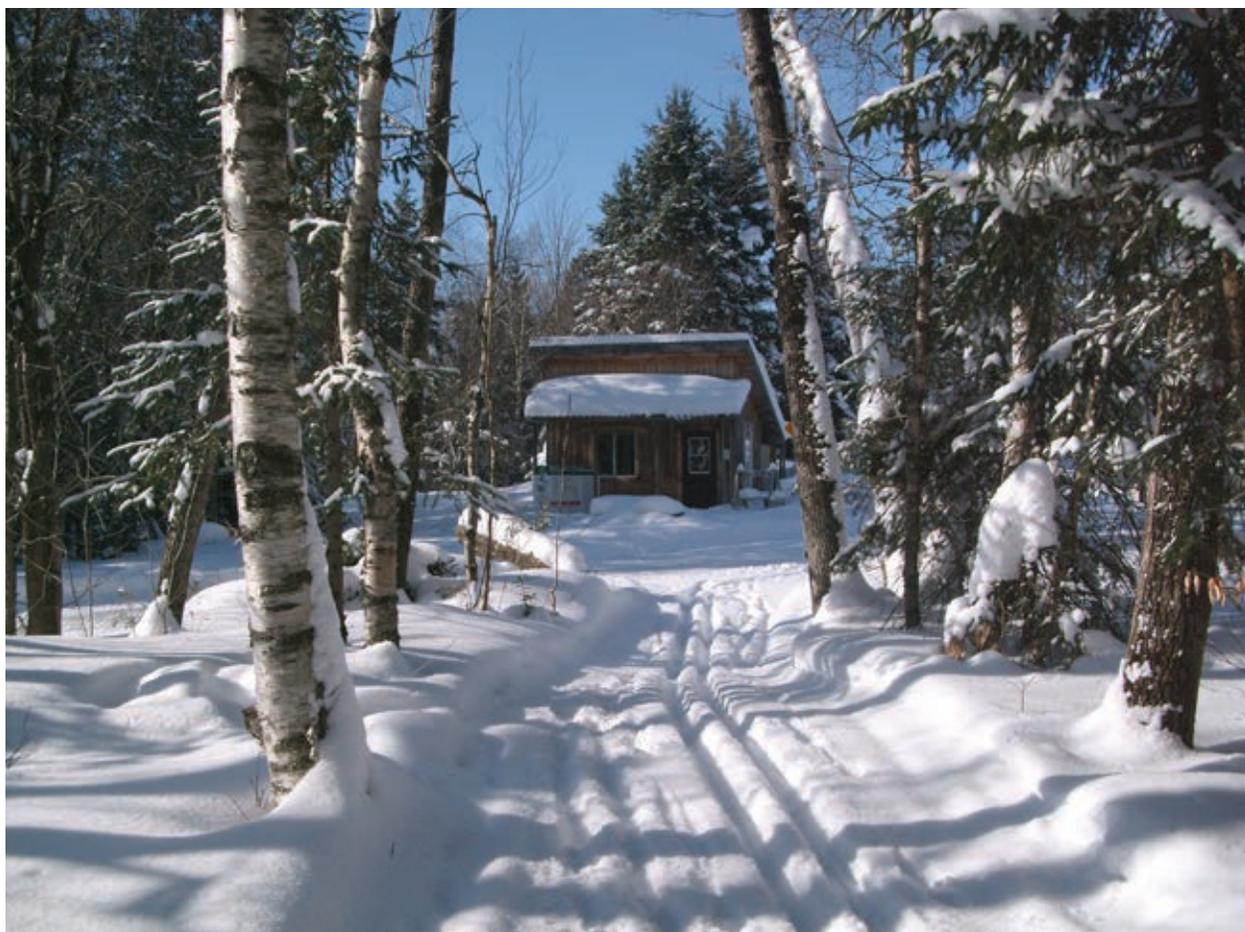
Allez, on vous attend!

## LE CENTRE D'INITIATIVES EN AGRICULTURE : 25 ANS À RACONTER! À vous de construire l'histoire à venir



Voilà 25 ans que le CIARC œuvre dans le monde agricole pour le rendre plus prospère et pour le faire connaître à la population. Nous profitons de ce quart de siècle pour vous inviter à une grande réflexion sur l'avenir de notre établissement le 23 novembre à 13 h 30. Au cours des cinq dernières parutions du *Crieur public*, vous avez eu l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de l'organisme. Nous avons été créés par le milieu coaticookois pour les habitants de la région. Aujourd'hui, il est temps de vous consulter pour connaître vos souhaits pour votre CIARC.

Vingt-cinq ans, ça signifie aussi beaucoup d'implication. Nous profitons de cette tribune pour remercier toutes les personnes qui se sont engagées de près ou de loin dans l'organisation des activités et des initiatives, que ce soit les membres du conseil d'administration, les gens ayant siégé aux différents comités de travail ou les employés qui ont permis à la ferme de demeurer vivante et de passer le cap du millénaire, sans oublier nos partenaires de formation. Parlant d'implication, notre assemblée générale annuelle aura lieu le 8 décembre à 20 h au CRIFA. Vous y êtes tous conviés, au plaisir de vous rencontrer!





## LE DÉFI OSENTREPRENDRE : POUR LES JEUNES ET MOINS JEUNES ENTREPRENEURS DE LA MRC DE COATICOOK

DÉVELOPPEMENT

Par Claudia Poirier, CjE de la MRC de Coaticook

### MOBILISER, RAYONNER ET INSPIRER

Le Défi OSEntreprendre, c'est quoi? C'est inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère. Le concours comprend deux volets : « Entrepreneuriat étudiant » pour les initiatives en milieu scolaire et « Création d'entreprise » qui s'adresse aux nouveaux entrepreneurs de la région.

### LES 5 ÉTAPES POUR RELEVER LE DÉFI OSENTREPRENDRE

1. Développer un rêve et passer à l'action. Être guidé et encouragé dans son milieu.
2. Mettre le projet entrepreneurial en mots. S'inscrire officiellement dans l'une des catégories.
3. Gravier les échelons : la sélection locale, régionale, puis nationale.
4. Convaincre le jury. Être reconnu au gala. Représenter sa région. Accéder à des bourses.
5. Gagner en confiance. Développer son réseau et ses liens. Faire rayonner son projet et le faire grandir.

### QU'EST-CE QU'UN PROJET ENTREPRENEURIAL EN MILIEU SCOLAIRE?

Le projet entrepreneurial a pour but de créer un produit, un service ou un événement dans le but de répondre à un besoin ou à une demande du milieu, de trouver une solution à une problématique ou d'améliorer une situation pour un public cible dans la communauté. Les possibilités sont infinies!

Le projet entrepreneurial permet aux élèves de développer différentes valeurs et qualités entrepreneuriales comme la confiance en soi, la persévérance, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités, l'autonomie et l'esprit d'équipe. Vous êtes enseignant et aimeriez intégrer cette technique d'apprentissage à votre enseignement? Composez le 819-849-0440, poste 230.

Pour plus d'information sur le Défi, visitez [osentreprendre.quebec](http://osentreprendre.quebec).

Les inscriptions ont débuté le 3 novembre dernier pour l'édition 2017 du défi. Les enseignants voulant inscrire leur groupe et les entrepreneurs voulant tenter leur chance bénéficient du soutien de l'agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi de Coaticook, qu'il est possible de joindre au 819-849-0440, poste 230.



## SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

SÉCURITÉ

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

Nous venons de changer l'heure, avez-vous changé les piles et vérifié vos avertisseurs? Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après l'activation du bouton d'essai.

### QUELQUES POINTS IMPORTANTS À RETENIR

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la durée de vie de votre avertisseur est dépassée ou que la pile est trop faible et qu'elle doit être remplacée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.
- Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond;
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, l'avertisseur doit être remplacé;
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;
- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. La raison est probablement que votre avertisseur est situé trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou remplacez-le par un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès reliés aux incendies diminue d'année en année et la raison principale de cette diminution est la présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels!

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée ou tout ce qui concerne la sécurité incendie, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.



# MUSÉE BEAULNE

## EXPOSITION *TRAJECTOIRES ÉPARSES II* DE SYLVIE ADAMS

### JUSQU'AU 22 JANVIER 2017

Ce projet consiste en une série d'œuvres qui se basent sur une réflexion et une critique sur l'exigence de la performance dans la culture nord-américaine. Véritable paradoxe, la performance est essentielle à la survie, alors que l'atteinte d'objectifs toujours plus exigeants mène à une souffrance physique et mentale qui cause épuisements, maladies et suicides. Les œuvres de cette série veulent confronter cette notion de performance qui est vécue comme une trajectoire rectiligne dont il faut absolument réaliser le cheminement sans faillir et proposer une autre façon de voir. La vie n'est pas une succession linéaire, mais une série d'accidents, d'oppositions, de rencontres fortuites et d'événements soudains.

Le langage pictural utilisé explore ces notions de performance et traduit ces concepts de plusieurs façons. Tout d'abord, l'utilisation de l'abstraction lyrique en opposition avec des formes géométriques très régulières évoque la dualité et l'opposition violente du paradoxe de la performance. Les marques, parfois subtiles ou parfois très fortes, évoquent des chemins parcourus et à parcourir. La dualité noir et blanc exprime également ce paradoxe de la performance, tandis que les tons et les variations de gris expriment un lieu de transition, un passage, un moyen de s'adapter. Les couleurs et les éclaboussures de peinture violentes sont une traduction de la souffrance vécue par les êtres humains, ainsi que de la présence physique du corps. L'interaction entre les formes et les couleurs parle de pulsions contradictoires qui provoquent des explosions et des implosions. Il en résulte des paysages aux formes paradoxales, aux frontières à la fois délimitées et niées.

Ce processus permet la découverte d'effets visuels inédits en utilisant la gravité et en altérant les caractéristiques matérielles de la peinture. Divers matériaux sont utilisés : peinture acrylique et en aérosol, crayons et marqueurs acryliques, encre de Chine et collage.

Née au Nouveau-Brunswick, Sylvie Adams vit principalement à Montréal depuis les années 1980. Elle a obtenu un baccalauréat en beaux-arts de l'Université Concordia ainsi qu'une maîtrise en sciences appliquées (architecture) de l'Université de Montréal. Pendant près de 15 ans, elle a fait carrière dans le domaine du design, mais sa passion des arts visuels l'a incitée à revenir à la peinture et elle a son propre studio à Montréal, où elle peint. Ses œuvres ont fait l'objet de plusieurs expositions individuelles dans des galeries tant privées que publiques. Elle a également participé à de nombreuses expositions collectives nationales et internationales au Québec, en Ontario, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Son travail a été exposé dans de nombreuses foires internationales d'art contemporain à Londres, Miami, New York, Séoul et Stockholm. Ses œuvres font également partie de collections de particuliers et d'entreprises, dont la collection permanente de la multinationale Rio Tinto Alcan. Elle participera bientôt à *Context Miami 2016*, une des foires d'art contemporain les plus prestigieuses en Amérique du Nord.



CULTURE

## Formation Parent-bition

TU ES UN PARENT SANS EMPLOI,  
TU SOUHAITES POURSUIVRE TON SECONDAIRE  
ET...



Avoir un horaire adapté à la vie de parent (mardi-mercredi-jeudi matins)



Utiliser la halte-garderie gratuitement



Obtenir une allocation par jour de formation



Communique avec Edith au 819 849-0440, poste 229  
ou parentbition



Centre de santé et de services sociaux de la MRC de Coaticook  
Avec la collaboration d'Emploi-Québec Estrie



## STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

COATICOOK

### ENTRE 23 H ET 7 H

DU 15 NOVEMBRE AU 1<sup>ER</sup> AVRIL INCLUSIVEMENT

La Ville de Coaticook vous rappelle qu'il est défendu de stationner un véhicule sur un chemin public de la ville et dans les stationnements municipaux pendant la période hivernale, soit du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, de 23 h à 7 h.

En plus d'être passible d'une amende de 30 \$ plus les frais, le propriétaire de tout véhicule stationné illégalement ou sans vignette pourra voir ce véhicule remorqué et remis à ses frais.

Étant conscients que certains locataires du centre-ville n'ont pas de stationnement privé alloué à leur logement, nous avons prévu un système de vignettes destinées à ces locataires. Il incombe donc aux propriétaires des immeubles ou à leurs locataires de se procurer ou de renouveler les vignettes permettant le stationnement de nuit dans certains espaces du centre-ville.

Le coût de cette vignette est de 25 \$ plus taxes pour la saison.

Vous pouvez vous en procurer une en vous présentant aux ateliers municipaux, au 77, avenue de la Gravière, pendant les heures d'ouverture.

## LES HAIES ET ARBUSTES

Évitez les inconvénients causés lors des travaux de déneigement en respectant les distances prévues pour la plantation d'une haie de cèdres. C'est-à-dire que vos arbustes doivent être plantés de manière à assurer un espace libre d'au moins 60 cm (2 pi) par rapport à la limite de l'emprise de la voie de circulation (trottoir, rue, chemin).

Aussi, une distance libre minimale de 1,2 m (4 pi) doit être conservée par rapport à une borne-fontaine.

La hauteur maximale des haies dans la cour avant est de 1 m (40 po).



COATICOOK

Cette haie doit être taillée.

## LES ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

COATICOOK

Du 15 octobre 2016 au 15 avril 2017. Il est autorisé d'avoir au maximum deux abris par résidence et aucun permis n'est requis. Les abris doivent être installés dans l'allée de stationnement ou dans la cour arrière.

Pour plus d'information, vous êtes priés de communiquer avec le service d'urbanisme : [sec.urbanisme@coaticook.ca](mailto:sec.urbanisme@coaticook.ca) | 819-849-2721, poste 255

Heures d'ouverture du service d'urbanisme (local 006 de l'hôtel de ville) :

- Lundi et mercredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30;
- Mardi et jeudi, de 13 h à 16 h 30;
- Vendredi, de 8 h à 12 h.

### Siège 1 (Poste vacant)

#### SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** [s.ferland@coaticook.ca](mailto:s.ferland@coaticook.ca)

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

#### GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** [g.blouin@coaticook.ca](mailto:g.blouin@coaticook.ca)

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

#### RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

**Siège 4** [r.drolet@coaticook.ca](mailto:r.drolet@coaticook.ca)

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

#### SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Siège 5** [s.madore@coaticook.ca](mailto:s.madore@coaticook.ca)

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

#### FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

**Siège 6** [f.levesque@coaticook.ca](mailto:f.levesque@coaticook.ca)

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat

LES CONSEILLERS  
VILLE DE COATICOOK



# QUELQUES CONSIGNES CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT

INFORMATION IMPORTANTE POUR LES CITOYENS ET LES ENTREPRENEURS EN DÉNEIGEMENT DE PROPRIÉTÉS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES ET LOCATIVES.

Comme vous le savez, l'hiver sera bientôt à nos portes. La majorité d'entre vous a déjà conclu une entente avec un entrepreneur en déneigement ou vous le fera très prochainement. Afin d'éviter tout malentendu, la présente a pour but de vous mentionner certaines consignes à suivre concernant le déneigement.

Nous tenons à souligner que vous avez un grand rôle à jouer dans ce dossier tout comme nous, membres du personnel de la Ville de Coaticook. Donc, afin de mieux planifier votre déneigement et de vous préparer pour le prochain hiver, il est important de respecter les consignes suivantes.

1. Lors du déneigement de l'accès à la propriété, certains résidents ou entrepreneurs déposent la neige sur l'emprise de la route, de la rue ou du trottoir à proximité. Pourtant, le règlement municipal stipule qu'il est interdit de déverser de la neige sur une voie ou un trottoir.

L'accumulation de neige sur l'emprise de la rue occasionne différents problèmes, comme le rétrécissement de la rue et un manque de visibilité pour les différents usagers. De plus, elle peut également entraîner des problèmes de drainage en période de doux temps et à la fonte printanière.

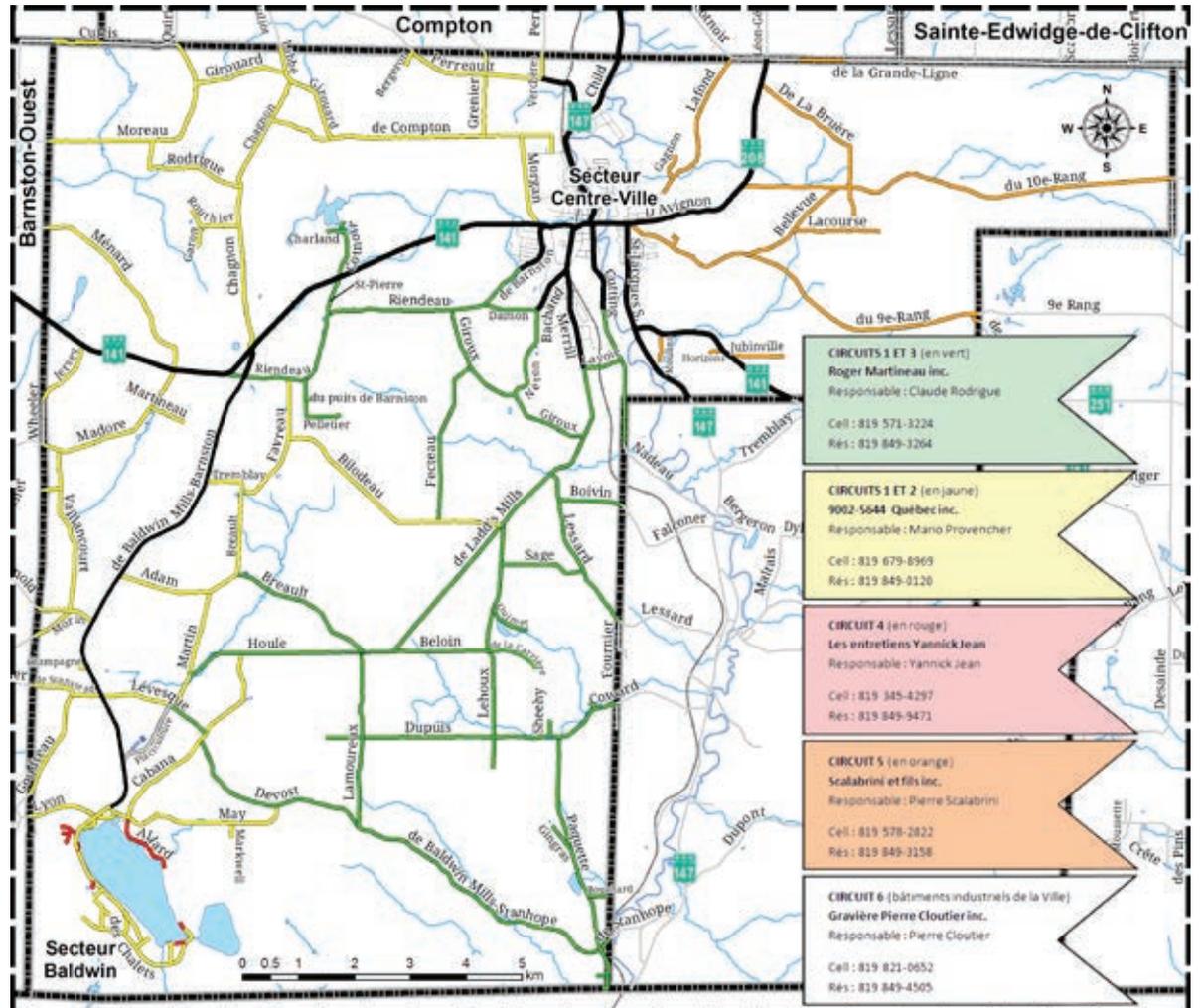
Par ailleurs, lors du déblaiement de l'accès à la propriété, certains résidents ou entrepreneurs transportent la neige de l'autre côté de la route ou de la rue ainsi que le long des accotements. Ces espaces se trouvent alors encombrés de neige, ce qui les empêche de jouer leur rôle d'espace sécuritaire pour les usagers de la route.

La neige qui reste sur la chaussée rend celle-ci glissante et dangereuse pour les usagers et nécessite du même coup l'utilisation coûteuse de fondants.

Dans les deux cas, ces résidents ou entrepreneurs sont passibles d'amendes, car ils contreviennent à l'article 3.5.11 des règlements municipaux de la Ville de Coaticook qui stipule : « Il est défendu à toute personne de déposer, jeter ou permettre que soient déposées ou jetées de la neige et de la glace sur les places publiques municipales. »

Quiconque contrevient à cet article commet une infraction et s'expose à une contravention de la Sûreté du Québec.

2. Vous devez faire attention aux infrastructures municipales telles que les bordures de trottoir, les bornes d'incendie, les panneaux de signalisation, etc.
3. Afin de maximiser les opérations de déneigement et de tenter de diminuer les coûts reliés au ramassage, la neige sera soufflée sur les terrains en bordure de rue. Il sera donc important pour les citoyens de protéger leurs arbustes afin d'éviter qu'ils soient endommagés.



4. Dans tous les cas, les entrepreneurs et les citoyens doivent respecter la propriété municipale et privée lors du déneigement.

Un banc de neige est plus qu'une masse inerte d'eau cristallisée. La neige souillée que vous accumulez peut avoir des effets néfastes. Pour les éviter, vous pouvez en tout temps transporter votre neige au site de neige usée de la Ville de Coaticook sur la rue Cutting. Le tout est à vos frais et vous devez d'abord prendre un arrangement en communiquant avec les ateliers municipaux au 819-849-6331.

En mai 2013, la Ville de Coaticook a adopté une politique de viabilité hivernale afin d'optimiser les opérations de déneigement et d'assurer une gestion structurée, rigoureuse et environnementale pour garantir aux citoyens un réseau routier sécuritaire.

Toutes les mesures citées ci-haut contribueront à l'efficacité du déneigement cet hiver. La

municipalité, les entrepreneurs, les industries, les commerces et même les citoyens doivent adhérer à ces mesures de façon à ce que notre priorité soit la qualité de l'entretien hivernal.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration dans ce dossier et vous invitons à communiquer avec nous pour toute information complémentaire ou suggestion.

**NOTE :** Pour formuler une plainte ou autre concernant l'entretien des routes numérotées, il faut contacter le ministère des Transports du Québec. Sachez que le chemin Baldwin Mills-Barnston ainsi que la côte D'Avignon sont sous la responsabilité du MTQ.



FAMILLE

RESTAURANT JACK'O

## Bébé café Coaticook

JEUDI 17 NOVEMBRE  
ET LES AUTRES JEUDIS DU MOIS  
DE 9 H À 11 H

Information : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

## Boom Desjardins

VENDREDI 18 NOVEMBRE À 20 H

Information : 819-849-7011, poste 231.



LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Partie de scrabble amicale

SAMEDI 19 NOVEMBRE  
DE 9 H 30 À 11 H 30

Venez jouer une partie de scrabble duplicate animée par le club Les Mots de gorge de Coaticook!

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Parent'Jase

MARDI 22 NOVEMBRE  
ET LES AUTRES MARDIS DU MOIS  
DE 9 H 30 À 11 H

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Conférence de TDA/H Estrie

MARDI 22 NOVEMBRE À 19 H

Le TDA/H et les habiletés sociales.  
Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SŒURS

## Bébé café Waterville

MERCREDI 23 NOVEMBRE  
DE 9 H À 11 H

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

PARC JEAN-D'AVIGNON

## En forme avec bébé

MERCREDI 23 NOVEMBRE  
DE 9 H 30 À 10 H 30

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Pilates pré et postnatal

MERCREDI 23 NOVEMBRE  
DE 11 H À 12 H

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

SANTÉ

HÔTEL DE VILLE DE COATICOOK

## Formation Héros en trente®

MERCREDI 23 NOVEMBRE  
DE 18 H 30 À 20 H 30

Formation gratuite Héros en trente®. Salle du conseil de l'hôtel de ville de Coaticook au 150, rue Child, au 3<sup>e</sup> étage. Information : Shirley Lavertu au 819-849-2721, poste 256.

LOISIRS

CRIFA

## Assemblée générale annuelle de l'Exposition Vallée de la Coaticook

MERCREDI 23 NOVEMBRE À 20 H

Au 125, rue Morgan, Coaticook. Information : 819-849-6010, expocoaticook@videotron.ca.



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Échange de vêtements, jeux de société, jouets et livres

VENDREDI 25 NOVEMBRE  
DE 9 H À 12 H

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

## Cuisine purée pour bébé

VENDREDI 25 NOVEMBRE  
DE 9 H 30 À 11 H

Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

ÂGÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

## Promouvoir la bienveillance auprès des personnes âgées

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Conférence donnée par Danielle Lamontagne, coordonnatrice du Comité de prévention des mauvais traitements envers les aînés de la MRC de Coaticook. Information au 819-849-0206.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Heure du conte avec Caroline

SAMEDI 26 NOVEMBRE À 10 H

LOISIRS

CENTRE DES LOISIRS DE SAINT-MALO

## Clôture de la saison de chasse

SAMEDI 26 NOVEMBRE  
À 18 H 30

Soirée au Centre des loisirs de Saint-Malo (266, ch. Auckland) : souper, vidéos de chasse, remise de trophées et prix de présence. Billets en prévente à l'épicerie des Monts. Membres : 15 \$, non-membres : 25 \$, enfants de 7 à 12 ans : 10 \$. Information : Sylvain Fauteux au 819-658-9094 ou Jonathan Marchand au 819-837-0107.



FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

## Atelier de confection de couronnes de Noël

MARDI 29 NOVEMBRE  
DE 9 H 30 À 11 H 30

Information et inscription au 819-849-7011, poste 231.

LOISIRS

CENTRE DES LOISIRS DE SAINT-MALO

## Souper de Noël de l'Âge d'or

VENDREDI 2 DÉCEMBRE À 18 H

Soirée au Centre des loisirs de Saint-Malo (266, ch. Auckland). Menu des fêtes : tourtière, dinde, légumes et salade; desserts maison à volonté. Musique et prix de présence. Coût : 17,50 \$/adulte, 10 \$/enfant de 8 à 12 ans, 5 \$/enfant de moins de 8 ans. Réservation jusqu'au 26 novembre auprès de Denise Madore au 819-658-3736.

CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

## Salon de l'artisan

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4  
DÉCEMBRE DE 10 H À 16 H

FAMILLE

ÉCOLE SECONDAIRE LA FRONTALIÈRE

## Fête de la famille de la MRC de Coaticook

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE  
DE 11 H À 15 H 30

Entrée gratuite! Léger goûter servi sur place, kiosques, cadeaux, tirages, père et mère Noël, jeux gonflables et encore plus!



DÉVELOPPEMENT

SALLE COMMUNAUTAIRE DE SAINTE-EDWIDGE

## Forum du Plan de développement de la zone agricole

MARDI 6 DÉCEMBRE DE 9 H 30  
À 15 H (ARRIVEZ DÈS 9 H)

Pour tous ceux qui se sentent concernés par l'agriculture et par son développement. Inscription : le nombre de places étant

CULTURE

limité, nous vous invitons à vous inscrire à [info@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:info@mrcdecoaticook.qc.ca) ou par téléphone au 819-849-7083, poste 221. Un repas sera servi sur place.



BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

## Club de lecture

MERCREDI 7 DÉCEMBRE  
À 13 H 30

FAMILLE

COATICOOK

## Grande Guignolée des médias

JEUDI 8 DÉCEMBRE  
DE 6 H 30 À 17 H

Pour aider comme bénévole : 819-849-7011, poste 215.

ÂÎNÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

## La sexualité chez les aînés

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

Conférence donnée par Laura Devost, sexologue et psychothérapeute. Information au 819-849-0206.

CULTURE

ÉGLISE SAINT-EDMOND

## Concert de Noël de l'Harmonie de Coaticook et de la chorale La Clef des Chants

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10  
DÉCEMBRE À 19 H

Ne manquez pas ce rendez-vous enchanteur!



CULTURE

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

## Femmoi L'Amour

VENDREDI 9 ET SAMEDI 10  
DÉCEMBRE À 20 H



CULTURE

## Heure du conte « Spécial des fêtes » avec Caroline

SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 10 H

FAMILLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

## Grande cuisine collective des fêtes

MARDI 13 DÉCEMBRE  
DE 12 H À 18 H 30

Inscription jusqu'au 9 décembre : 819-849-7011, poste 201.

CULTURE

RESTAURANT LA PLACE

## Déjeuner-causerie

MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 9 H

Le conférencier reste à déterminer. Surveillez notre site Internet ou notre page Facebook pour les détails.





**OFFRE D'EMPLOI**

**INSPECTEUR OU INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**

Les municipalités de Saint-Herménégilde et de Dixville, dans la MRC de Coaticook, sont à la recherche d'une personne pour pourvoir le poste d'inspecteur ou d'inspectrice en bâtiment et environnement.

**RESPONSABILITÉS**

Sous la supervision des directeurs généraux des deux municipalités, la personne recherchée verra à l'application des lois et règlements qui sont adoptés par les conseils municipaux. Elle devra entre autres :

- Recevoir et analyser les différents projets des citoyens et des promoteurs qui nécessitent l'obtention d'une autorisation municipale, notamment quant à la construction, au zonage, au lotissement et à l'environnement;
- Procéder à l'émission des permis et certificats d'autorisation en conformité aux règlements applicables et en faire le suivi;
- Répondre aux demandes d'information;
- Effectuer des inspections;
- Rédiger des avis et des rapports, de même que participer à la rédaction de projets de règlements;
- Traiter les plaintes qui concernent le respect des règlements d'urbanisme;
- Agir comme personne-ressource lors des consultations publiques et des réunions d'information concernant des dossiers relatifs à l'urbanisme, notamment en jouant le rôle de secrétaire du Comité consultatif d'urbanisme;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

**EXIGENCES**

La personne recherchée devra répondre aux exigences suivantes :

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires dans le domaine de l'inspection en bâtiment, de l'aménagement du territoire, de l'environnement ou tout autre domaine connexe ou équivalent;
- Posséder une bonne connaissance de la réglementation d'urbanisme découlant de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de la *Loi sur les compétences municipales*, de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et des règlements en découlant, ainsi que de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;
- Posséder une bonne connaissance du Code de construction du Québec;
- Posséder une expérience pertinente dans le domaine municipal est un atout;
- Posséder des aptitudes et habiletés à l'égard de standards élevés en matière de service à la clientèle;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : maîtrise de soi, entregent, sens de la communication et de l'organisation, autonomie et dynamisme, capacité de travailler sous pression et habileté dans la résolution de situations conflictuelles;
- Posséder un permis de conduire valide, un véhicule automobile et pouvoir l'utiliser dans le cadre du travail;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit, ainsi qu'une connaissance de base de l'anglais parlé.

**CONDITIONS**

Il s'agit d'un poste à temps plein de 35 heures par semaine réparties entre les deux municipalités, à raison de deux jours par semaine à Dixville et de trois jours par semaine à Saint-Herménégilde. La rémunération ainsi que les conditions de travail seront établies en fonction des politiques des conditions de travail des deux municipalités.

Toute personne intéressée par cet emploi doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le mercredi 30 novembre 2016 à 16 h à l'attention de M. Sylvain Benoit, directeur général de la Municipalité de Dixville. Les candidatures pourront être acheminées par courrier au 251, chemin Parker, Dixville, J0B 1P0 ou par courrier électronique à [bureau-municipal@dixville.ca](mailto:bureau-municipal@dixville.ca).

Seules les personnes sélectionnées pour les entrevues seront contactées.



**OFFRE D'EMPLOI**

**RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL  
ÉLECTION PARTIELLE DU 5 FÉVRIER 2017**

La présidente d'élection de la Ville de Coaticook est à la recherche de personnes disponibles, fiables et impartiales afin de remplir diverses fonctions de membres du personnel électoral en vue de l'élection partielle du 5 février 2017.

**PROFIL RECHERCHÉ**

Les personnes recherchées doivent être fiables, disponibles, impartiales et posséder un bon jugement. L'expérience à titre de personnel électoral est un atout qui sera considéré.

Les personnes choisies devront s'abstenir de se livrer à un travail de nature partisane pour l'un ou l'autre des candidats à l'élection.

Toute personne intéressée doit obligatoirement remplir un formulaire disponible au Bureau des élections ou sur le site internet de la Ville et le faire parvenir dûment rempli au plus tard le vendredi 6 janvier 2017 auprès de madame Geneviève Dupras, présidente d'élection, de l'une des façons suivantes :

**BUREAU DES ÉLECTIONS**

Hôtel de ville  
a/s de Geneviève Dupras  
150, rue Child  
Coaticook (Québec) J1A 2B3  
Courriel : [g.dupras@coaticook.ca](mailto:g.dupras@coaticook.ca)  
Télécopieur : 819-849-9669

**VOTE PAR ANTICIPATION**

Dimanche 29 janvier 2017 de 11 h à 21 h

**JOUR DU SCRUTIN**

Dimanche 5 février 2017 de 9 h à 23 h



**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE VACANCE DU POSTE DE  
CONSEILLER NUMÉRO 1**

AVIS est donné, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités, de la vacance du poste de conseiller numéro 1 en date du 14 novembre 2016.

Considérant que la vacance du poste de conseiller numéro 1 nécessite une procédure d'élection partielle.

De plus, je vous invite à consulter régulièrement les journaux locaux, l'infolettre, la page Facebook et le site Internet de la Ville de Coaticook au cours des prochains mois afin d'y retrouver les informations relatives au processus électoral.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 novembre 2016.

La présidente d'élection,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

## ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- lors d'une assemblée extraordinaire du conseil qui se tiendra le 12 décembre 2016 à 19 h à l'hôtel de ville de Coaticook situé au 150, rue Child à

Coaticook, le budget pour l'année 2017 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 seront adoptés;

- lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Coaticook, ce 16 novembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

## AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE, AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE, AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

AVIS est, par la présente, donné par la présidente d'élection :

**aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

- avoir 18 ans le 1<sup>er</sup> septembre 2016;
- être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 1<sup>er</sup> septembre 2016;
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

ET

**aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les

conditions indiquées ci-dessous :

- avoir 18 ans le 1<sup>er</sup> septembre 2016;
- être une personne physique, de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois le 1<sup>er</sup> septembre 2016;
- avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 1<sup>er</sup> septembre 2016;
- avoir transmis à la municipalité, à l'adresse ci-dessous indiquée, une procuration au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais avant le dernier jour fixé par la présidente d'élection pour présenter une demande devant la Commission de révision, sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale et, par conséquent, sera transmise à la Commission de révision, à moins que la présidente d'élection en ait tenu compte avant le dépôt de la liste électorale.

- Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau de la présidente d'élection. Les demandes d'inscription et les procurations prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec la présidente d'élection

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION :

À l'attention de : Geneviève Dupras, présidente d'élection

Hôtel de ville de Coaticook  
150, rue Child  
Coaticook (Québec) J1A 2B3  
Téléphone : 819-849-2721

DONNÉ à Coaticook, ce 16 novembre 2016

La présidente d'élection,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

## AVIS PUBLIC D'ÉLECTION PARTIELLE

## VACANCE DU POSTE DE CONSEILLER SIÈGE NUMÉRO 1

VILLE DE COATICOOK  
5 FÉVRIER 2017

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Coaticook par la présidente d'élection, madame Geneviève Dupras, que :

- Le poste suivant est ouvert aux candidatures : le poste de conseiller numéro 1;
- Toute déclaration de candidature au poste ouvert devra être produite au bureau de la présidente d'élection qui recevra les déclarations, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :  
JOURS : 4, 5 et 6 janvier 2017  
HEURES : de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30

À NOTER : le vendredi 6 janvier 2017, le bureau sera ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 de façon continue.

- Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le 5 février 2017 de 10 h à 20 h et un vote par anticipation sera tenu le 29 janvier 2017 de 12 h à 20 h;
- J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection madame Marie-Andrée Chalifoux;
- J'ai nommé pour agir à titre d'adjointe à la présidente d'élection madame Shirley Lavertu;
- Vous pouvez me joindre en communiquant au bureau de la présidente d'élection situé à l'hôtel de ville au 150, rue Child à Coaticook (Québec) J1A 2B3 ou par téléphone au 819-849-2721.

De plus, je vous invite à consulter régulièrement les journaux locaux, l'inflette, la page Facebook et le site Internet de la Ville de Coaticook au cours des prochains mois afin d'y retrouver les informations relatives au processus électoral.

DONNÉ à Coaticook, le 16 novembre 2016.

La présidente d'élection,  
Geneviève Dupras



## AVIS PUBLIC

## CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017

AVIS est par la présente donné que, conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 14 novembre courant, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017 comme suit :

Date	Jour	Heure
9 janvier	Lundi	19 h 30
13 février	Lundi	19 h 30
13 mars	Lundi	19 h 30
10 avril	Lundi	19 h 30
8 mai	Lundi	19 h 30
12 juin	Lundi	19 h 30
10 juillet	Lundi	19 h 30
14 août	Lundi	19 h 30
11 septembre	Lundi	19 h 30
2 octobre	Lundi	19 h 30
13 novembre	Lundi	19 h 30
11 décembre	Lundi	19 h 30

DONNÉ à Coaticook, ce 16 novembre 2016.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

**EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,  
GREFFIÈRE DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
(MRC), QUE :**

le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le 6 octobre 2016, le règlement que le conseil de la MRC a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 24 août 2016, à la suite d'une assemblée publique de consultation à cet effet, le 17 août 2016. Celui-ci est donc maintenant en vigueur, soit le :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 6-23.38**

Règlement modifiant le règlement numéro 6-23 édictant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

Ce règlement a pour but de modifier le schéma d'aménagement et de développement afin de modifier un des périmètres d'urbanisation du territoire de la Ville de Coaticook, notamment afin d'y intégrer l'exclusion de la zone agricole permanente accordée par la CPTAQ aux termes de la décision 401833 rendue le 6 avril 2016.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la sous-signée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des

fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 11 octobre 2016.

Nancy Bilodeau, OMA  
Greffière  
Secrétaire-trésorière adjointe

**Note**

Cet avis public vaut également pour les 12 municipalités de la MRC et particulièrement pour Coaticook et Waterville au sens de l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).



**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN  
VIGUEUR  
RÈGLEMENT N° 585**

Avis public d'entrée en vigueur

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 6 octobre 2016, la Ville de Waterville a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 585 amendant le règlement de zonage n° 2008-472 de la Ville de Waterville ».

Le règlement n° 585 vise à modifier le règlement de zonage afin :

- d'incorporer les dispositions du règlement n° 6-23.36 modifiant le schéma d'aménagement, soit :
- l'ajout de l'usage « Commerce de vente au détail de matériaux de construction » dans la zone A-10.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté de Coaticook le 12 octobre et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville à l'adresse suivante :

170, rue Principale Sud  
Waterville (Québec) J0B 3H0

Nathalie Isabelle,  
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière



**SAINT-HERMÉNÉGILDE**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE  
DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,  
Mme Marie-Soleil Beaulieu,  
secrétaire-trésorière de la  
sudsité Municipalité, QUE :**

Le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée ordinaire du conseil fixée au 5 décembre 2016 à 19 h à la salle du conseil au Centre communautaire de Saint-Herménégilde, étudiera les demandes de dérogations mineures suivantes :

**DEMANDE DE DÉROGATION  
MINEURE n° 2016-02**

Les propriétaires demandent une dérogation mineure qui permettrait la situation suivante à cette adresse : 64, chemin Bourdeau, lot 25-P du rang 1, canton d'Hereford :

Construire un garage dont les dimensions excèdent de 58,88 m<sup>2</sup> les dimensions maximales requises par le règlement de zonage.

**DEMANDE DE DÉROGATION  
MINEURE n° 2016-03**

Le propriétaire demande une dérogation mineure qui permettrait la situation suivante à cette adresse : 62, chemin

Bourdeau, lot 25-58 du rang 1, canton d'Hereford :

Autoriser une marge de recul avant de 5,24 mètres au lieu de 7,50 mètres et une marge de recul latérale de 1,86 mètre au lieu de 2 mètres pour le bâtiment principal comme requis par le règlement de zonage.

Autoriser une marge de recul de 0,48 mètre au lieu de 1,5 mètre et une distance avec le bâtiment principal de 2,10 mètres au lieu de 3 mètres pour le bâtiment accessoire comme requis par le règlement de zonage.

**DEMANDE DE DÉROGATION  
MINEURE n° 2016-04**

Les propriétaires demandent une dérogation mineure qui permettrait la situation suivante à cette adresse : 1774, route 141, lot 15 a-1 partie du Rang 1, canton d'Hereford :

Autoriser une marge de recul de 14,88 mètres au lieu de 22,86 mètres pour le bâtiment principal comme requis par le règlement de zonage.

Autoriser une marge de recul de 12,83 mètres au lieu de 22,86 mètres pour le bâtiment accessoire comme requis par le règlement de zonage.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes peut se présenter à l'assemblée mentionnée précédemment.

DONNÉ à Saint-Herménégilde,  
le 16 novembre 2016.

Marie-Soleil Beaulieu  
Secrétaire-trésorière



Direction de la publication et coordination :  
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)  
et Sara Favreau-Perreault  
Révision : Solutions linguistiques Rouleau  
Graphisme : Carbone graphique  
Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 43 NOVEMBRE 2016